

Atlas & Bien-Etre Sàrl

Ch. Du Chêne 20
1020 Renens
Tél. 021 635 58 05

CONDITIONS GENERALES

1. En s'inscrivant, l'élève reconnaît devoir le montant du cours (reconnaissance de dette).
2. Un acompte de réservation de CHF 500.- doit être versé à titre d'arrhes (non remboursable) afin de garantir sa place dans le cours. Il n'est remboursable que si le cours ne débute pas dans les 6 mois à partir de la date prévue.
3. Le paiement d'un cours équivaut à une inscription. Il doit s'effectuer en totalité 2 semaines avant le début du cours. Selon le cas, des arrangements de paiement peuvent être accordés par contrat séparé, avec un supplément de 10%.
4. Les inscriptions sont fermes et définitives. En cas de force majeure uniquement (maladie grave, accident, invalidité, grossesse, départ à l'étranger), il vous est possible de reporter votre cours sur la prochaine session sans surcoût, mais au maximum 2 ans, ou de transmettre votre cours à une tierce personne.
5. Si vous ne pouviez pas assister à un cours pour l'un des motifs de force majeure évoqués ci-dessus, nous vous invitons à nous en informer par écrit, au plus tard 2 semaines avant le début du cours. Les frais d'annulation se montent au minimum à CHF 500.- par cours. Passé ce délai, le prix du cours nous reste acquis intégralement. Dans n'importe quels autres cas, aucun remboursement ne peut être demandé.
6. Le cours d'anatomie est chargé d'un supplément de CHF 230.- dans lequel sont compris : le livre (selon le formateur), les fascicules et les frais d'examen aux dates prévues. Supplément de 50.- à 100.- suivant le nombre pour les examens demandé hors dates.
7. Certains supports de cours sont payants, dans ce cas un prix est spécifié dans la documentation comme pour la nutrition, le classique et l'anatomie. Les huiles et linges utilisés pendant les cours vous sont offerts.
8. Facultatif : Pour les cours avec diplômes exigeant un examen, si ces derniers ne sont pas inclus ils seront facturés 50.-. Pour les cours ROYAM ils sont offerts. Pour un examens individuel et /ou demandé spécifiquement, le prix peut s'élever jusqu'à 100.-. Aucun diplôme / attestation ne sera délivré sans le règlement intégral du cours.
9. Si après avoir suivi 1 ou 2 cours d'un cours majeur, maximum 8 heures, l'élève s'intéresse d'avantage à un autre cours, l'acompte ou le paiement sera replacé sur le nouveau cours choisi sans pénalité.
10. Les absences non excusées avant le début du cours seront facturées pour un éventuel remplacement. Tout élève excusé pourra remplacer son cours gratuitement.
11. Pour la plupart des cours spécifiques à l'école, une clause de non enseignement est déposée pour la Suisse, la France et le Canada. En cas de non respect, le prix de la franchise pourra être demandé, soit entre 5'000.- et 50'000.-. L'élève a la possibilité d'enseigner en accord avec notre école, soit par licence, soit par franchise, soit encore comme enseignant/e au sein de l'école. Ceci requiert une formation supplémentaire, donnée par nos soins.
12. Vous pouvez aussi demander notre documentation sur notre licence d'exploitation, afin de vous aider à démarrer votre cabinet ou école.
13. Les dates des cours, les prix, les lieux et les intervenants sont sous réserve de changements.
14. Les participants aux cours ont droit à un rabais de 10% sur tout achat chez Massage Shop MS Sàrl, ainsi qu'un cadeau supplémentaire de bienvenue en cas d'achat d'une table de massage.
15. Ce règlement est valable sans signature, car il est jugé comme étant lu et accepté lors de l'inscription.